Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606052-20250228-2025-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 FEVRIER 2025

Nº 2025-19 L'an deux mil VINGT-CINQ, le VINGT-HUIT du mois de FEVRIER, à DIX-HUIT

heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous

la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation:

21/02/2025 Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Brigitte GAUTHIER-Date d'Affichage: DARCET Messieurs Francis LEGROUT Lean François DEPOIDE Dated

<u>Date d'Affichage</u>:

DARCET Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Daniel

CHEROLET DE L'ESTETON

GUEROUT, David PETITON

<u>Nbre de Conseillers</u> :

En Exercice: 11 Absents excusés:

Présents : 7 Monsieur Christophe TIRARD, Monsieur Philippe HERITIER, Monsieur Philippe

Votants : 11 BOSQUET, Madame Catherine CORNILLOT

Pouvoirs:

Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Francis LEGROUT Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Jean-François DEROIDE Monsieur Philippe BOSQUET à Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET Madame Catherine CORNILLOT à Madame Véronique DEPREUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET: VALIDATION DES DEVIS ET DEMANDES DE SUBVENTIONS - AIRE DE JEUX

Au cours d'une consultation citoyenne, les administrés ont fait des propositions d'aménagement pour l'espace de jeux de l'Aire du Verger. Après avoir mené des consultations auprès d'entreprises, trois devis sont présentés à l'assemblée délibérante :

- Module de jeux et mobilier urbain : entreprise Comat & Valco pour un montant de 7 737,00 euros HT
- Bloc sanitaire / Maçonnerie : entreprise Maçonnerie Carpentier pour un montant de 8 272,71 euros HT
- Bloc sanitaire / Plomberie: entreprise Xavier Mendes pour un montant de 2 520,09 euros HT

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité les trois devis, autorisent Madame le Maire à effectuer toutes les démarches visant à obtenir des subventions et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Le registre dûment signé Véronique DEPREUX Maire